LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux ' appliqué)	Taux de consolidation
**	Machines, n.d., et accessoires, dispositifs, appareillages de commande et outils devant servir avec ces machines; pièces de ce qui précède:		
42700-7 (con.)	Machines pour le travail des métaux, c'est-à-dire: (con.) fileteuses de tuyaux; machines à pointage; machines à poinçonner; toupies; machines de fabrication des vis; machines à forer des tubes en charge; taraudeuses; machines à fileter; machines à découper aux ultra-sons à haute fréquence; machines à découper électro chimiques; machines à découper à décharge électrique; machines à cintrer; polisseuses, excédant 10 h.p.; Accessoires à diviseurs rotatifs, travail des métaux; Supports de travail, types universels, travail des métaux; Tête à diviser, travail des métaux; Table d'alimentation à coulisses, type universel, travail des métaux;		
	Pièces de ce qui précède. Toutes les machines ci-dessus comprennent, sous réserve du numéro tarifaire 42700-4, leurs accessoires, équipement connexe, équipement de commande et outils d'utilisation connexe; pièces de ce qui précède	15 p.c.	†† En fr.
42700-8	Pièces de lave-vaisselle, c'est-à-dire: butoirs et joints étanches de portes; bras gicleurs et turbines; tringles ou glissières; pièces d'ensemble pompe, à l'exception des moteurs; commandes et de leurs pièces; turbines de circulation d'air ou ventilateurs; ensembles loquet; ensembles témoins lumineux; ensembles gicleurs; cuves et grilles d'aération; boutons poussoirs; manorupteurs; interrupteurs de sûreté anti-débordement; régulateurs de niveau; boutons de commande et paniers à couverts	15 p.c.	†† En fr.
42700-9	Machines et équipement de fabrication de pneus et de chambres à air en caoutchouc, à l'exception des moules, de l'équipement de rechapage de pneus et chambres à air ainsi que des machines de vulcanisation; Machines de moulage des matières plastiques, à l'exception des machines d'extrusion et des moules; Equipement de fonderie, à l'exception des moules, gabarits de reproduction, poches de coulée et fours; Pièces de ce qui précède.		
	Tous les articles énumérés ci-dessus comprennent leurs accessoires, équipement de commande et outillage connexe; Compresseurs de réfrigération semi-hermétiques et leurs éléments constitutifs, à l'exception des ensembles compresseurs et de leurs accessoires	15 p.c.	5 p.c.

^{**} Cette rubrique s'applique aux numéros allant de 42700-1 à 42700-9 inclus.

^{††} Mise en vigueur du taux de consolidation en une seule étape le 1 janvier 1980.